



CENTRE DE FORMATION VENDEE TAXIS

35 rue Sarah Bernhardt 85000 la Roche-sur-Yon
Siret : 80213698600014 / Agrément Préfectoral N° 85-241 / 2024
N° d'activité : 52850273585 / Site internet : <https://vendee-taxis.fr>
Tél : 06.36.10.62.28 Ou 06.03.77.73.65
Mail : contact@vendee-taxis.fr

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS(ICES) DE TAXI

Public concerné :

- ✚ Titulaires de la carte professionnelle de conducteur de taxi depuis 5 ans au moins.

Prérequis :

- ✚ Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi

Personne en situation d'handicap

Notre référent handicap est à votre disposition pour échange sur votre projet, sur son adaptation à votre situation ; il vous accompagnera tout au long de votre parcours de formation n'hésitez pas à contacter : **Yoann BIRET Responsable et référent du centre de formation Vendée Taxis.**

PROGRAMME ET OBJECTIFS DE FORMATION :

Programme conforme au référentiel défini par l'arrêté du 11 aout 2017

1ère journée : 7 heures

DROIT DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNE - 3,5 heures :

- ✚ Quels sont les transports publics particuliers de personnes (T3P)
- ✚ Connaître les dispositions réglementaires communes à ces trois activités professionnelles.
- ✚ Être capable de trouver les informations relatives à l'évolution de la réglementation, les outils nécessaires au suivi de cette évolution.

REGLEMENTATION SPECIFIQUE A L'ACTIVITE TAXIS - 3,5 heures :

- ✚ Quel sont les dispositions spécifiques à l'activité de conducteur de taxi
- ✚ Comment ont évoluées ces dispositions
- ✚ Quelles sont les nouvelles règles
- ✚ Etude de l'arrêté préfectoral départemental, son contenu, son application.
Formation continue PSC1 (savoir-faire un massage cardiaque, arrêté un saignement.)



2^{ème} journée : 7 heures :

SECURITE ROUTIERE - 3.5 heures :

- ✚ Connaître les points essentiels du code de la route
- ✚ Analyse des causes et statistiques des accidents de la route
- ✚ Connaître et être capable de comprendre le système du permis à points

GESTION ET DEVELOPEMENT COMMERCIAL - 3.5 heures :

- ✚ Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (les réseaux sociaux, les applications spécifiques à la profession)
- ✚ Quelle est notre clientèle ? Quelles sont les autres cibles ?

Formateurs :

- **Patricia HOBE** Responsable pédagogique et Formatrice Taxi CFVT
- **Yoann BIRET** Responsable et formateur Taxi CFVT 85
- **Frédéric NEAU** Formateur Sécurité Routière Police Nationale
- **Gilles BONNET** Directeur et formateur de l'UDPS 85

Moyens pédagogiques :

- ✚ La pédagogie sera active et participative
- ✚ Utilisation d'un ordinateur, vidéoprojecteur et d'un tableau interactif

Déroulement :

- ✚ Nombres de participants : 18 maximum
- ✚ Durée totale : 14 heures
- ✚ Lieux : HOTEL KYRIAD à la Roche sur Yon
- ✚ Tarif formation continue : **250.00 € HT**. Le CFVT 85 est assujetti à la TVA.

Modalités et suivi du programme :

Remise d'une attestation de suivi de stage valable 5 ans. Cette attestation est obligatoire pour les conducteurs de taxi en service. (Arrêté du 11 août 2017)